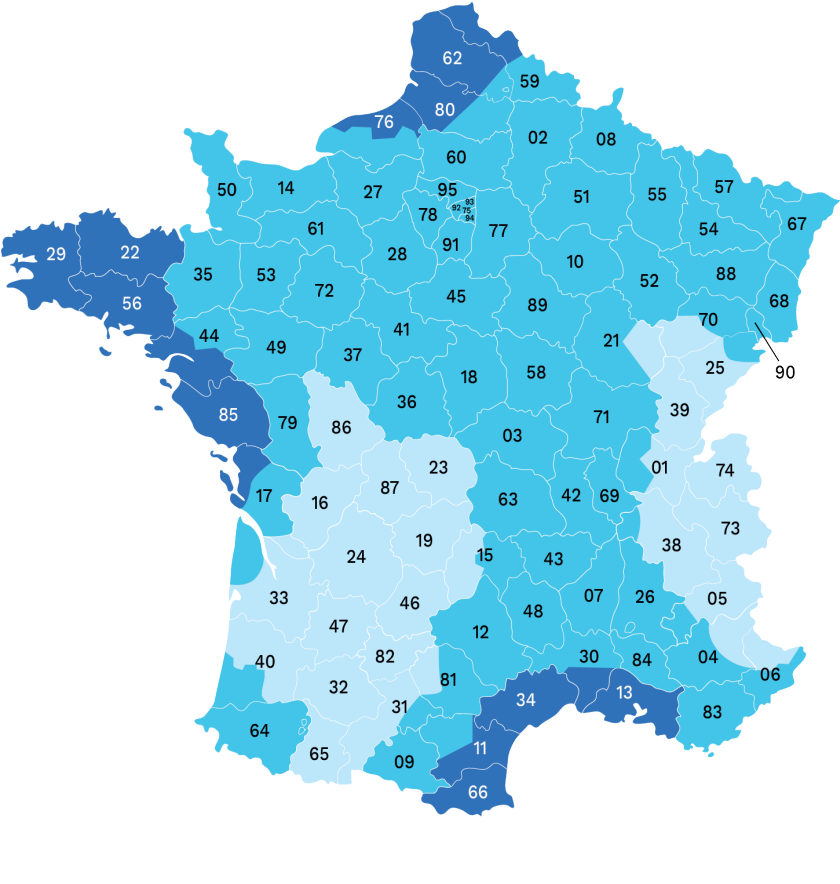


CARTE DES VENTS ET CATÉGORIES DE TERRAIN



LA RÉUNION



GUYANE



GUADELOUPE



MARTINIQUE



MAYOTTE

Zones de vent françaises selon l'Eurocode 1 (NF EN 1991-1-4/NA)

RÉGION	SITE	VITESSE NORMALE
ZONE 1	Protégé	92
	Normal	102,9
	Exposé	119,5
ZONE 2	Protégé	100,8
	Normal	112,7
	Exposé	128,5
ZONE 3	Protégé	112,7
	Normal	126
	Exposé	140,8
ZONE 4	Protégé	123,4
	Normal	138
	Exposé	151,2
ZONE 5	Protégé	159,3
	Normal	159,3
	Exposé	174,6

CATÉGORIE DE TERRAIN	
0	Mer ou zone côtière exposée aux vents de mer; lacs et plans d'eau parcourus par le vent sur une distance d'au moins 5km.
II	Rase campagne, avec ou non quelques obstacles isolés (arbres, bâtiments, etc.) séparés les uns des autres de plus de 40 fois leur hauteur.
IIIA	Campagne avec des haies; vignobles; bocage; habitat dispersé.
IIIB	Zones urbanisées ou industrielles; bocage dense; vergers.
IV	Zones urbaines dont au moins 15% de la surface sont recouverts de bâtiments dont la hauteur moyenne est supérieure à 15m; forêts.

CATÉGORIES DE CORROSIVITÉ

Catégorie	Corrosivité	Intérieur	Extérieur	Distance de la mer
C1	Très faible	Espaces chauffés, à faible taux d'humidité relative et à faible pollution (exemples : bureaux, écoles, musées).	Zone sèche ou froide, environnement atmosphérique très peu pollué et avec une très courte durée de persistance de l'humidité (exemples : certains déserts, Arctique/Antarctique central).	> 20 km de la mer
C2	Faible	Espaces non chauffés, à température et humidité relative variables : faible fréquence de condensation et faible pollution (exemples : entrepôts, salles de sport).	Zone tempérée, environnement atmosphérique faiblement pollué (SO ₂ ≤ 5 µg/m ³), par exemple : zones rurales, petites villes)*. Zone sèche ou froide, environnement atmosphérique avec courte durée de persistance de l'humidité (p.ex. zones désertiques, régions subarctiques).	> 20 km de la mer
C3	Moyenne	Espaces avec fréquence modérée de condensation et pollution modérée, provenant des processus de production (exemples : usines agro-alimentaires, blanchisseries, brasseries, laiteries).	Zone tempérée, environnement atmosphérique moyennement pollué (SO ₂ de 5 à 30 µg/m ³), ou zone subtropicale et tropicale avec faible pollution.	> 20 km de la mer
C4	Élevée	Espaces avec fréquence élevée de condensation et pollution sévère, provenant des processus de production (exemples : usines de traitement industriels, piscines).	Zone tempérée, environnement atmosphérique très pollué (SO ₂ de 30 à 90 µg/m ³), ou effet important des chlorures (p.ex. zones urbaines polluées, zones industrielles, zones côtières avec faible salinité).	Entre 3 et 20 km - zone cotière à salinité modérée sans projection d'eau de mer.
C5	Très élevée	Espaces avec fréquence très élevée de condensation et/ou à très forte pollution provenant des processus de production (exemples : mines, gisements pour exploitation industrielle, hangars non ventilés dans des zones subtropicales et tropicales).	Zone tempérée et subtropicale, environnement atmosphérique très pollué (SO ₂ de 90 à 250 µg/m ³) et/ou zones côtières avec forte salinité (par exemple : zones industrielles, zones côtières, zones portuaires situées au niveau du littoral).	Entre 500 m et 3 km de la mer
CX	Extrême	Espaces avec condensation presque permanente ou périodes prolongées d'exposition aux effets extrêmes de l'humidité et/ou à forte pollution provenant des processus de production (exemples : hangars non ventilés dans des zones tropicales humides avec pénétration de pollution externe, y compris les chlorures de l'air et les matières particulaires favorisant la corrosion).	Zones subtropicales et tropicales (très longue durée de persistance de l'humidité sur les surfaces), environnement industriel avec pollution très élevée (SO ₂ teneur supérieure à 250 µg/m ³) y compris les facteurs de production et/ou l'effet important des chlorures et des matières particulaires (par exemple : zones industrielles extrêmes, zones côtières au large des côtes, contact direct avec les embruns et brouillards salins).	< 500 m de la mer Hors situations de contact direct avec l'eau de mer ou installation juste au-dessus de l'eau de mer

Cloturéa veille à garantir la fiabilité et la durabilité de ses produits. Toutefois, certains phénomènes naturels ou environnementaux peuvent altérer leur aspect esthétique, notamment en ce qui concerne leur coloration.

GARANTIES ET ENTRETIEN RÉGULIER

FRÉQUENCE

Toutes les surfaces nécessitent un entretien semestriel. Celles qui sont revêtues et exposées à l'accumulation de poussière, de boue, de sable ou de sel doivent faire l'objet d'un nettoyage particulièrement soigné.

NETTOYAGE

Ce nettoyage doit être effectué à l'eau additionnée d'un détergent doux (pH compris entre 5 et 8), suivi d'un rinçage abondant à l'eau claire et d'un essuyage soigneux. L'utilisation de produits abrasifs est strictement interdite.

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE AUX PORTAILS MOTORISÉS

La maintenance est obligatoire et doit être réalisée une fois par semestre.